

VIDE ATELIER

Samedi 1er Octobre 2022

Règlement

Lieu de la manifestation

Le vide atelier se déroulera Place du Sénéchal, aux abords de la galerie et sur la totalité de la place avec obligations de respecter l'accès au commerce de fleurs, marchand ambulant, bus et à l'agence bancaire.

Participation

Une somme de 15 € sera demandée à chaque participant pour couvrir les frais de fonctionnement de cette journée. La manifestation sera ouverte à tous les artistes et artisans d'art désireux de libérer de l'espace dans leurs ateliers de création et de solder leurs invendus.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'intempéries. Toutefois si la manifestation n'avait pas lieu suite à une décision préfectorale ou municipale, le remboursement pourra être envisagé.

Tout participant déclare avoir pris connaissance dudit règlement et de s'y soumettre par le fait de sa seule présence,

Accueil

L'accueil des participants se fera à la Galerie du Sénéchal de 8 heures à 9 heures,

Emplacement et attributions des zones de ventes

Le vendeur disposera de 3 mètres d'espace linéaire de vente et l'emplacement sera attribué par tirage au sort la matin même de la manifestation et au fur et à mesure des arrivées.

Après 9 heures, les véhicules devront stationner en dehors de la zone de vente (Place du Sénéchal) pour laisser libre accès aux visiteurs.

Aucun véhicule ne rentre sur la place avant 18 heures, heure de la fin de la manifestation.

Le local de la galerie du sénéchal sera réservé aux organisateurs afin d'assurer le bon fonctionnement de la manifestation, avec un point de pique-nique, l'accès à un point d'eau et aux toilettes.

Installation

L'exposant sera entièrement responsable de son installation. Il lui appartiendra de bien vérifier l'accrochage de ses œuvres et autres objets à vendre.

L'assurance et ventes

L'association organisatrice déclinera toute responsabilité en cas de vols, détériorations ou accidents.

Le produit de la vente des objets et autres tableaux reviendra exclusivement aux vendeurs.

Autorisations

Les artistes et créateurs autoriseront l'association organisatrice à prendre des photos et autres vidéos pendant la durée de la manifestation et accepteront qu'elles soient utilisées au titre de la communication pour le compte de la galerie.

Inscriptions

Les inscriptions se feront par retour de mail à l'adresse suivante michelsachot01@gmail.com

Initialement closes au 15 septembre, elles sont prolongées jusqu'au 30 septembre 2022.